



Communiqué de presse

DECFO/SYSREM

Position de la FSF en regard de la manifestation du 15 mai 2008

Ne pas offrir au Conseil d'Etat la moindre occasion de retirer ce qui a été gagné depuis le 31 janvier. Poursuivre avec fermeté les négociations pour obtenir de nouvelles avancées.

Depuis la mobilisation historique du 31 janvier 2008,

- la somme allouée à DECFO-SYSREM est passée de 20 à 80 millions de francs ;
- la transition vers le nouveau système est plus juste (abandon de la revalorisation des nouveaux par les anciens, notamment) ;
- la volonté de bloquer automatiquement l'indexation a été retirée,
- le maintien de la quasi totalité des indemnités est confirmé ;
- le nombre des annuités est passé de 30 à 27, puis à 26 ;
- la nécessité de la création d'un organe de recours paritaire est reconnue par le Conseil d'Etat ;
- des mesures d'accompagnement particulières dans le domaine de la santé et de l'enseignement sont à bouts touchants et susceptibles de maintenir les salaires carrière...

Aujourd'hui, la FSF, confirmant sa stratégie d'amélioration du projet de l'Etat, et après avoir procédé à une difficile pesée d'intérêts, à savoir :

- d'une part, les défauts subsistants du système, notamment les inéquités de la bascule telle que proposée par l'employeur, le fait que près de 7000 employés ne connaissent toujours pas leur futur salaire et les importantes dévalorisations de certaines fonctions ;
- mais, d'autre part,
 - les avancées sociales de SYSREM : revalorisation des fonctions oubliées, progression identique de 45% pour tous, progression dégressive,
 - **le champ encore ouvert de la négociation,**
 - le risque de retrait du projet en cas de mobilisation aux mots d'ordre pouvant apparaître comme contradictoires,
 - **les conséquences lourdes en cas de retrait, dont la perte potentielle des 80 millions attribués au projet de l'Etat,**
 - les solides incertitudes quant à la possibilité d'obtenir les mêmes revalorisations si le projet était retiré,

La FSF s'abstient d'appeler à manifester le 15 mai prochain.

Dans la négociation qui se poursuit les 6, 20 et 26 mai, la FSF mettra tout en œuvre pour :

- obtenir une transition équitable pour tous les actuels salariés de l'Etat,
- étendre des mesures d'accompagnement à l'ensemble des salariés de l'Etat, afin qu'il n'y ait de perte de salaire sur la carrière pour aucun actuel employé,
- obtenir un salaire minimum plus haut que celui proposé ce jour par l'employeur,
- obtenir l'abaissement de la durée des annuités.

A ce jour, la FSF désire poursuivre les négociations jusqu'à leur terme, mais elle n'écarte pas définitivement le recours à la mobilisation si celles-ci devaient s'enliser. Pour l'heure, elle estime que les conditions ne sont pas réunies pour une signature d'un accord avec l'Etat. Si une signature devait intervenir, elle serait le résultat d'une décision démocratique de ses organes.

Fédération des Sociétés de Fonctionnaires, 29 avril 2008

Béatrice Métraux – Secrétaire général de la FSF - 079 703 82 29

Alain Martin – Président *ad interim* - 076 536 43 22

Jacques Danielou – Négociateur FSF - 079 467 78 06

Jean-Marc Haller – Négociateur FSF - 076 441 99 14